

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la COMMUNE de VIGUERON

SEANCE DU 10 AVRIL 2026
Convoqué le 27 MARS 2026

LE DIX AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16H00, le conseil municipal de VIGUERON s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme GALLINA PIERRETTE, MAIRE

Présents : Mme Fabienne BEQUIE-AZZOPARDI, Mme Anne-Marie LARROCAN, Mme Francine JAUBERT, Mme Chantal CONSTANS, Mme Karine MARIN, M. Damien BEQUIE, M. Didier BARBIER, M. Patrick COUDERC, M. Franck LACROIX

Absents Excusés : M. Rémi RODRIGUEZ

Absent : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : M. Francine JAUBERT

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2026

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au vote des subventions allouées comme chaque année aux associations pour 2026 :

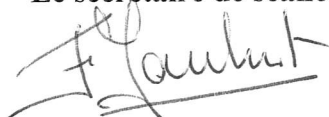
- AMICALE DE GENDARMERIE DE CASTELSARRASIN..... 50€
- ACCA DE VIGUERON 250€
- ADAPEI DU TARN ET GARONNE..... 30€
- ASS AIL LOMAGNE EN FETE..... 50€
- AMICALE DES POMPIERS DE BEAUMONT 160€
- APATG PIEGEURS AGREES..... 30€
- AFM TELETHON 50€
- ASS GERONTOLOGIE DU CANTON DE BEAUMONT 30€
- COMICE AGRICOLE DE BEAUMONT..... 50€
- CROIX ROUGE DE BEAUMONT 20€
- LIGUE CONTRE LE CANCER 50€
- LES RESTOS DU CŒUR 20 €

Pour un TOTAL DE 790 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant total des subventions suivant, soit 790 €.

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2026.

Le secrétaire de séance,



Francine JAUBERT

Le Maire



Pierre GALLINA

